



Ruby Riverin-Kelly

Avocate

Parcours professionnel

Associée

M^e Ruby Riverin-Kelly est diplômée de la Faculté de droit de l'Université Laval depuis 2012 et membre du Barreau du Québec depuis 2015. Elle a débuté sa carrière chez Stein Monast en 2013, à titre d'étudiante, y a complété avec succès son stage professionnel de l'École du Barreau du Québec en 2014 et y est associée depuis 2025.

Elle exerce dans les domaines du droit des assurances, litige civil et commercial, responsabilité civile générale, responsabilité professionnelle et responsabilité du fait des produits.

Forte de son expérience en matière de litige, de règlement des différends et de gestion de dossiers litigieux d'envergure, elle en fait bénéficier les secteurs du transport, de la faillite et de l'insolvabilité du cabinet. Elle représente des professionnels, transporteurs, institutions et sociétés, dont notamment des assureurs et leurs assurés, devant les diverses instances du Québec.

Croyant ardemment au dialogue respectueux et productif entre les parties ainsi qu'à la résolution des conflits par des modes alternatifs de règlement des différends, elle a élargi son offre de services en 2024 en obtenant son accréditation du Barreau du Québec pour agir à titre de médiatrice et d'arbitre civil et commercial.

Implications

Première vice-présidente de l'Association des Femmes en Assurance de Québec

Coordonnées

Téléphone : 418-640-4446

ruby.riverin-
kelly@steinmonast.ca

Services offerts

- Arbitrage civil et commercial
- Assurances, responsabilité civile et professionnelle
- Droit de la construction
- Litige commercial
- Litiges et résolution des différends
- Médiation civile, commercial et travail
- Responsabilité civile
- Responsabilité de produits et du fabricant
- Vices cachés

Formation

LL.B., Droit, Université Laval, 2013; LL.M., Droit, Université Laval, en cours

Admission au barreau

2015